Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
28

nombre de membres absents excusés représentés :
1

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
29 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le quatre novembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Eric MICHEL, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Stéphanie REMOND, Mme Lydie COMMOY, M. Frédéric PONGE et Mme Aurélie SAN ISIDORO.

Membre absent excusé représenté : M. Eric MARC (pouvoir à M. COURRENT)

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 04-11-2026/05 – Espace Ivette ROUJON – compte rendu annuel 2025 de la SPL AGATE

Rapporteur : Mme Patricia POUBLANC

1. Aspects juridiques

VU les lois du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales et du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public ;

VU la délibération du Conseil Municipal de Marguerittes désignant la SPL AGATE en qualité de mandataire en date du 27 avril 2022 ;

VU la convention de mandat entre la SPL AGATE et la commune de Marguerittes en date du 11 mai 2022 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2024/03/30 du 13 mars 2024 relative à la dénomination de l'espace Ivette ROUJON ;

2. Eléments de contexte

Par courrier du 18 juin 2026, la Société Publique Locale (SPL) AGATE a transmis à la mairie le compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2025 concernant le mandat d'études et de travaux pour la création d'un village des solidarités à Marguerittes.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

Ce document doit être soumis à l'approbation du Conseil municipal. Il se présente en résumé comme suit :

PRESENTATION DE L'OPERATION

– rappel du programme et des objectifs de l'opération

L'« Espace Ivette ROUJON » offrira aux Marguerittoises et Marguerittois de tous âges, mais également aux habitants des communes environnantes, une offre de services (sociaux, culturels, associatifs, ...) regroupée en un même lieu, qui permettra de :

- Favoriser les solidarités entre les personnes,
- Viser à la lutte contre l'isolement et réduire l'exclusion,
- Privilégier la prévention,
- Participer à la construction du lien social de proximité et à la cohésion sociale du territoire,
- Rendre lisible le projet social global des structures d'animation de la vie sociale,
- Développer des outils de gestion et d'évaluation,
- Faciliter la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Tous pourront trouver en un seul et même lieu les prestations proposées par France Services et le Centre Communal d'Action Sociale, par le centre socioculturel ESCAL et par le centre médico-social du Conseil départemental du Gard. Mais aussi un espace de vie et de rencontre plus performant, qu'il s'agisse d'activités associatives ou de rendez-vous culturels, avec une salle Picard mise aux standards actuels et dotés d'équipements professionnels.

Le projet de construction de l'espace Ivette ROUJON revêt plusieurs enjeux transversaux :

- Une insertion urbaine maîtrisée ;
- Une architecture à l'échelle de tous y compris des enfants ;
- Evolutivité ;
- Performances environnementales ambitieuses ;
- Conception partagée.

ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION AU 31/12/2025

– les dépenses réalisées

– Les études pré-opérationnelles : ..... **29 570 € HT**
(études de sol, géomètre) dont 0€ HT de dépenses en 2025

– Honoraires sur travaux ..... **413 109 € HT**
(maîtrise d'œuvre, CT, CSPS...) dont 0€ HT de dépenses en 2025

– Travaux..... **0 € HT**

– Branchements réseaux / VRD..... **0 € HT**

– Honoraires de la société ..... **79 590 € HT**
dont 0€ HT de dépenses en 2025

– Frais divers (frais AAPC, reproduction, indemnités des équipes soumissionnaires au concours de Moe...) :..... **49 176 € HT**

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

dont 0 €HT de dépenses en 2025

L'ensemble des dépenses réalisées en 2025 s'élèvent à : ..... 0 € HT
L'ensemble des dépenses réalisées au 31/12/2025 s'élèvent à : ..... 571 445 € HT

POURSUITE DE L'OPERATION

- dépenses à engager

- Etudes pré-opérationnelles (études de sol, études techniques ...) restant à réaliser 9 284 € HT
  Estimation globale en fin d'opération ..... 38 854 € HT
- Honoraires sur travaux restant à réaliser ..... 493 811 € HT
  Estimation globale en fin d'opération ..... 906 920 € HT

- Travaux restant à réaliser ..... 5 900 000 € HT
  Estimation globale en fin d'opération ..... 5 900 000 € HT

- Branchement réseaux restant à réaliser ..... 20 000 € HT
  Estimation globale en fin d'opération ..... 20 000 € HT

- Honoraires de la société ..... 244 325 € HT
  Estimation globale en fin d'opération ..... 323 915 € HT

- Frais divers ..... 196 915 € HT
  Estimation globale en fin d'opération ..... 246 091 € HT

L'ensemble des dépenses restant à réaliser s'élève à ..... 6 864 335 € HT
L'ensemble des dépenses à terminaison de l'opération s'élève à ..... 7 435 780 € HT

4 – TRESORERIE

Conformément à l'article 23.4 de la convention de mandat, depuis le début du projet, la SPL Agate a perçu 432 000€ à titre d'avance.

3. Incidence financière

La présentation de ce compte rendu d'activités n'a pas d'incidence financière.

4. Décision

Après avis de la commission, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix « pour » et 7 voix « contre » (Mme BOISSIERE DE CILLIA, M MICHEL, M GUILLEMIN, Mme REMOND, Mme COMMOY, M PONGE et Mme SAN ISIDORO :

:

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

Article 1 : **approuve** ce compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2025 concernant la convention de mandat de l'espace Ivette ROUJON à Marguerittes et présenté par la SPL AGATE.

5. Annexe

- Compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2025 – Espace Ivette ROUJON

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication ou notification, en vertu de l'article R421-5 du Code de justice administrative. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

CRAC
Compte Rendu Annuel à la Collectivité

Au 31/12/2025

-

ESPACE IVETTE ROUJON

VILLE DE MARGUERITTES



Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

Le présent Compte Rendu Annuel à la Collectivité concerne le mandat d'études et de travaux pour la création d'un village des solidarités pour le compte de la commune de Marguerittes.

Il a été établi conformément aux lois du 07 juillet 1983 et 08 février 1995 et conformément à l'article 22 de la convention de mandat.

Ce rapport vise à présenter à la ville de Marguerittes une description de l'avancement de l'opération, afin de lui permettre de connaître les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'année écoulée, et l'évolution des prévisions.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'OPERATION 4

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION 5

3. LA POURSUITE DE L'OPERATION 8

4. TRESORERIE 9

5. BILAN FINANCIER 10

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1. Rappel du programme et des objectifs du projet

La commune de Marguerittes porte un projet de construction d'un Village des Solidarités en vue d'offrir aux Marguerittoises et Marguerittois de tous âges, mais également aux habitants des communes environnantes, une offre de services (sociaux, culturels, associatifs, …) regroupée en un même lieu, qui permettra de :

- Favoriser les solidarités entre les personnes,
- Viser à la lutte contre l'isolement et réduire l'exclusion,
- Privilégier la prévention,
- Participer à la construction du lien social de proximité et à la cohésion sociale du territoire,
- Rendre lisible le projet social global des structures d'animation de la vie sociale,
- Développer des outils de gestion et d'évaluation,
- Faciliter la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Elle est partie d'un constat réalisé par le centre social ESCAL en 2015, mettant en évidence la limite de ses installations à son développement, pour l'élargir au CCAS et ses partenaires ainsi qu'au Centre Médico-Social du Département du Gard qui ont fait le même constat, dans l'objectif de les rassembler autour d'une même structure, facilement identifiable, mutualisable, transversale, évolutive, accessible à tous, …

Lancées par une délibération du Conseil municipal du 27 avril 2022, la création du Village des Solidarités – Espace Ivette Roujon et la réhabilitation de la salle Picard constituent le premier grand chantier pour construire dès aujourd'hui l'avenir de Marguerittes.

Ce nouvel équipement viendra compléter et conforter l'espace de services De Marcieu / Peyrouse ; il sera surtout et d'abord un espace de vie conçu et organisé en fonction des besoins et des attentes des usagers, des familles, des associations, ...

Tous pourront trouver en un seul et même lieu les prestations proposées par France Services et le Centre Communal d'Action Sociale, par le centre socio-culturel ESCAL et par le Centre Médico-Social du Conseil Départemental du Gard. Mais aussi un espace de vie et de rencontre plus performant, qu'il s'agisse d'activités associatives ou de rendez-vous culturels, avec une salle Picard mise aux standards actuels et dotés d'équipements professionnels.

Le projet de construction de l'Espace Ivette Roujon revêt plusieurs enjeux transversaux :

- Une insertion urbaine maîtrisée
- Une architecture à l'échelle de tous y compris des enfants
- Evolutivité
- Performances environnementales ambitieuses
- Conception partagée

La commune de Marguerittes, actionnaire, suivant délibération du 07/12/2011 de la Société Publique Locale (SPL) AGATE a souhaité faire appel aux compétences de celle-ci pour faire réaliser, en son nom et pour son compte, les études et travaux précités.

La commune de Marguerittes a défini le programme de cette opération et arrêté à la somme de **5 294 723 € HT** l'enveloppe financière prévisionnelle pour la réalisation du village des solidarités et à **886 184 € HT** l'enveloppe financière prévisionnelle pour la réhabilitation et l'équipement de la salle polyvalente.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE



Localisation du projet dans la plaine de Peyrouse



Vue du projet (A+ Architecture)

1.2. Rappel des dates clés

- Délibération n°2022/04/16 Conseil Municipal en date du 27/04/2022 approuvant la convention de mandat avec la SPL Agate
- Convention de mandat exécutoire depuis le 11/05/2022
- Délibération du Conseil Municipal n°2023/10/08 du 12/10/2023 approuvant le CRAC au 31/12/2022
- Délibération du Conseil Municipal n°2024/11/08 du 18/11/2024 approuvant le CRAC au 31/12/2023
- Délibération du Conseil Municipal n°2025/09/05 du 03/09/2025 approuvant le CRAC au 31/12/2024

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION

LES DEPENSES REALISEES

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

Ces dépenses correspondent aux études nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage : étude de sol, études techniques, divers diagnostics qui s'avèreraient nécessaires.

Aucune dépense sur ce poste en 2025.

Le montant des dépenses constatées en 2025 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2025 s'élève à 29 570 €HT.

HONORAIRES SUR TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre, de contrôleur technique, de coordonnateur SPS, aux frais de géomètre et aux divers honoraires de techniciens et BET nécessaires.

A l'issue d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre, un marché de maitrise d'œuvre a été notifié pour un montant de 767 000 € HT en date du 14/01/2023 au groupement A + ARCHITECTURE / INGEPLUS / ARTELIA / CELSIUS ENVIRONNEMENT / CREA FACTORY / ATECH MIDI / MGT QUIDAM / L'ECHO.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à ALPES CONTROLES en date du 06/03/2023 pour une mission de contrôle technique pour un montant de 29 960 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à ALPES CONTROLES en date du 06/03/2023 pour une mission de coordonnateur SPS pour un montant de 7 920 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à KVA en date du 03/04/2023 pour une mission d'accompagnement dans le cadre de la démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour un montant de 35 000 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à RCI / ABC INGE (sous-traitant) en date du 15/05/2023 pour la réalisation du dossier loi sur l'eau et de l'étude hydraulique pour un montant de 15 050 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à GAPIRA INGENIERIE en date du 18/07/2023 pour une mission de coordination Système de Sécurité Incendie (SSI) pour un montant de 11 620 €HT.

Aucune dépense sur ce poste en 2025.

Le montant des dépenses constatées en 2025 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2025 s'élève à 413 109 HT.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux travaux de réalisation du bâtiment.

Aucune dépense sur ce poste constatée en 2025.

Le montant des dépenses constatées en 2025 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2025 s'élève à 0 €HT.

TRAVAUX DE VRD

Ces dépenses correspondent aux travaux de VRD et raccordements concessionnaires.

Aucune dépense sur ce poste constatée en 2025.

Le montant des dépenses constatées en 2025 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2025 s'élève à 0 €HT.

HONORAIRES SOCIETE

Ces dépenses sont définies à l'article 21 de la convention de mandat et couvrent la coordination des études, la coordination et le contrôle de la réalisation des travaux définis dans la convention de mandat.

Le montant de la rémunération constatée en 2025 s'élève à 0 €HT.
Le montant de la rémunération constatée au 31/12/2025 s'élève à 79 590 €HT.

FRAIS DIVERS

Ces dépenses correspondent aux frais d'AAPC, de reproduction et autres frais divers.

Aucune dépense sur ce poste constatée en 2025.

Le montant des dépenses constatées en 2025 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2025 s'élève à 49 176 €HT.

TOTAL DES DEPENSES REALISEES AU 31/12/2025

	ANNEE 2025 (€ HT)	CUMULÉ au 31/12/2025 (€ HT)
Etudes préopérationnelles	0	29570
Honoraires sur travaux	0	413109
Travaux	0	0
Travaux de VRD	0	0
Honoraires Société	0	79590
Frais divers	0	49176
TOTAL DEPENSES	**0**	**571 445**

Le montant total des dépenses réalisées au 31/12/2025 s'élève à 571 445 € HT

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

3. LA POURSUITE DE L'OPERATION

LES DEPENSES A REALISER

Cette opération est à ce jour suspendue en raison de contraintes règlementaires liées au périmètre de protection du champ captant de Peyrouse.
Les dépenses mentionnées ci-après correspondent à celles prévues dans la convention de mandat en cas de reprise de l'opération.

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

Ces dépenses correspondent aux études nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage : étude de sol, études techniques, divers diagnostics qui s'avèreraient nécessaires.

Les dépenses provisionnées correspondent aux études pré opérationnelles restant à réaliser : études de sol, géodétection, etc…

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 9 284 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 38 854 €HT.

HONORAIRES SUR TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre, de contrôleur technique, de coordonnateur SPS, aux frais de géomètre et aux divers honoraires de techniciens et BET nécessaires.

Les dépenses provisionnées correspondent aux marchés engagés (maîtrise d'œuvre, CSPS, contrôleur technique, CSSI, BDO…) et aux provisions pour autres marchés conformément à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 493 811 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 906 920 €HT.

TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux travaux de réalisation du bâtiment.

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 5 900 000 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 5 900 000 €HT.

TRAVAUX DE VRD

Ces dépenses correspondent aux travaux de VRD et raccordements concessionnaires.

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 20 000 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 20 000 €HT.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

HONORAIRES SOCIETE

Ces dépenses sont définies à l'article 21 de la convention de mandat et couvrent la coordination des études, la coordination et le contrôle de la réalisation des travaux définis dans la convention de mandat.

Le montant de la rémunération restant à percevoir est estimé à 244 325 €HT.
Le montant de la rémunération cumulée en fin d'opération est estimé à 323 915 €HT.

FRAIS DIVERS

Ces dépenses correspondent aux frais d'AAPC, de reproduction et autres frais divers (y compris assurance dommage-ouvrage).

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 196 915 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 246 091 €HT.

TOTAL DES DEPENSES A TERMINAISON DE L'OPERATION

	Restant à réaliser (€ HT)	Total prévisionnel à terminaison (€ HT)
Etude préopérationnelles	9284	38854
Honoraires sur travaux	493811	906920
Travaux	5900000	5900000
Travaux VRD	20000	20000
Honoraires Société	244325	323915
Frais divers	196915	246 091
TOTAL DEPENSES	**6 864 335**	**7 435 780**

4. TRESORERIE

L'article 23.4 de la convention de mandat prévoit une avance initiale de 800 000 € :

La SPL Agate a perçu 432 000 € à titre d'avance partielle :
- 32 000 € en date du 04/10/2022
- 200 000 € en date du 21/03/2023
- 200 000 € en date du 09/08/2023

La compensation de ces avances s'inscrit en déduction des trois dernières demandes de remboursements (DR N° 4 – DR N° 5 – DR N° 6) non réglées par la commune et d'un montant total de 373 906,11 € soit :
- DR N° 4 – 103 629,35 €
- DR N° 5 – 219 000,10 €
- DR N° 6 – 51 276,66 €

Le solde de l'avance à restituer par la SPL Agate est ainsi de 58 093,89 € (soit 432 000 € - 373 906,11 €) après émission d'un titre de recettes par la ville (cf. courrier en date du 08/10/2025 de la SPL Agate concernant la restitution de l'avance).

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

5. BILAN FINANCIER

CR 2580 MANDAT VILLAGE SOLIDARITE ET SALLE POLYVALENTE
Mandat - Constaté HT - Arrêté au 31/12/2025
00077 CRAC 2025 [31/12/2025]

		Bilan	Fin 2022	2023	2024	2025			Bilan
	Intitulé	Approuvé	Année	Année	Année	Année	Cumul	Au delà	Nouveau
	DEPENSES	7 435 780	16 608	385 079	169 758		571 445	6 864 335	7 435 780
A	Etudes Préopérationnelles	38 854	14 451	9 380	5 739		29 570	9 284	38 854
B	Autres études rémunérables:								
E	Travaux préparatoires / Mise								
F	Travaux	5 900 000						5 900 000	5 900 000
G	Travaux de V.R.D.:	20 000						20 000	20 000
J	Imprévus								
K	Honoraires sur travaux:	906 920		257 341	155 769		413 109	493 811	906 920
L	Honoraires sur équipement								
P	Frais de communication /								
R	Honoraires Société	323 915	188	71 518	7 883		79 590	244 325	323 915
S	Frais divers:	246 091	1 968	46 840	368		49 176	196 915	246 091
Y	Frais Financiers:								
	RECETTES	7 435 780	5 605	332 758	233 114	-32	571 445	6 864 335	7 435 780
A	Cession de terrains:								
C	Participations Collectivités								
D	Autres produits:	7 435 780	5 605	332 758	233 114	-32	571 445	6 864 335	7 435 780
D070	Remboursements du mandant	7 356 190	5 417	261 240	225 231	-32	491 855	6 620 010	7 111 865
D071	Facture Honoraires de	79 590	188	71 518	7 883		79 590	244 325	323 915
E	Subventions:								
Y	Produits financiers:								
	RESULTAT		**-11 003**	**-52 321**	**63 355**	**-32**			
	FINANCEMENT		**232 000**	**200 000**		**-373 906**	**58 094**	**-58 094**	
	AMORTISSEMENTS	800 000				373 906	373 906	58 094	432 000
	MOBILISATIONS	800 000	232 000	200 000			432 000		432 000

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_05-DE

19 rue Trajan
CS 30001
30035 Nîmes cedex 1
T. 04 66 84 06 34 - F. 04 66 84 05 47
contact@spl-agate.com
www.spl-agate.com

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769